

Objectif général

- Mieux maîtriser l'entretien somatothérapeutique
- Développer ses capacités d'adaptation afin de répondre aux besoins des patients ;
- Faire des liens entre les expressions verbales et corporelles.

Objectifs pédagogiques / Aptitudes

A l'issue de la formation, les stagiaires devront être capables de :

- proposer un cadre de travail adapté au patient ;
- mener un entretien verbal adapté à la demande et à la situation rencontrée ;
- utiliser la technique de l'Entretien Guidé.

Programme pédagogique / Compétences

- L'Entretien Guidé ;
- La première séance ;
- Distinction Bien-Etre et thérapie ;
- Parallèles entre écoute verbale et corporelle ;
- Processus thérapeutique et suivi des comptes rendus de séances.

Méthodes pédagogiques

- Exposés du formateur ;
- Explications ;
- Mises en pratique par binôme et en grand groupe.

Moyens, supports remis aux apprenants

Documents sur :

- Cadre de séance MSdeBE ;
- Cadre de séance somatothérapeutique ;
- Poly sur l'entretien ;
- L'Entretien Guidé...

Evaluation En continue durant les trois jours : implication, motivation et participation active demandée

Formateur : Jean-Dominique LARMET

Assistant : à déterminer

Tél : 09 67 82 14 38

Mail : jean-dominique_larmet@orange.fr

Prérequis

- Avoir finalisé le Cycle Élémentaire ;
- Avoir besoin d'écouter dans sa pratique professionnelle.

Public

- MSdeBE habilités ou en formation
- Somato habilités ou en formation
- animateurs de groupes
- Psycho-somatothérapeutes en MC
- Professionnels de la relation d'aide en exercice ou en formation

Session

Dates, durée : 3, 4, 5 mars 2023, soit 21h.

Tarifs pédagogiques :

Cycle SOMATO Méthode CAMILLI : 410 €

Praticiens adhérents Institut CAMILLI : 378 €

Non-adhérent 453€

Dans le cadre d'une prise en charge, demander tarif et devis au secrétariat

Lieu : Chatou (78)

Hébergement : En non-résidentiel

Autres informations Groupe de 8 à 16 personnes. Inscription par envoi de l'acompte (113 €) au secrétariat. Le solde est réglé au moment du stage. Règlement remboursé intégralement si le nombre minimum d'inscrits n'est pas atteint à J-30.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap Oui, suite à un entretien préalable.